L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 17 rue de Chartres.

DUFOUR & LIBERT, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 29 JANVIER 1881.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN

Par E. Hart & Co., au No 25, rue de Chartres. Soieries, souliers et broderies.

L'Affaire Wintz.

Cette affaire paraît devoir être une des plus désolantes parmi celles qui ont, de temps à autre, excité l'indignation de notre honnête commerçant, depuis l'infâme régime qui succéda à l'occupation militaire, et qui, sous l'administration de l'ilotisme, soit dans l'administration de la ville, soit dans l'administration de l'Etat, a fait bon marché de nos Constitutions, de nos lois et de nos chartes, ont beau vouloir limiter le mal et prendre toutes les précautions pour qu'il ne puisse plus se commettre, cela n'y fait rien. On trouve des accommodements avec la loi; on se rit des chartes, et l'on supprime ou l'annulle les chapitres ou les articles de constitution qui ne peuvent aller pas à Bazile d'arrêté qui domine cette époque. A quoi bon toutes ces précautions légales, lorsque ceux qui n'en tiennent pas compte, trouvent toujours le moyen de les éluder, avec des déclarations insuffisantes de témoins, ou des inventions soutenues par d'autres déclarations de témoins intéressés à le que la lumière ne puisse pas faire.

Il y a, certainement, une grande faute de la part des trouveurs qui paraissent toujours commencer bien les poursuites et qui les laissent toujours mal. Dans l'affaire Wintz, le grand jury a accompli d'une manière convenable sa mission jusqu'ici. Le grand jury est bien ce qu'il y a de mieux, dans nos institutions, pour déterrer les méfaits et les traduire devant la justice. Le grand jury est, en effet, un corps indépendant, un corps temporaire et non salarié. La majorité de ce corps favorise le plus souvent l'emploi des moyens judiciaires propres à assurer la punition des coupables, et à donner satisfaction à la vindicte publique. Mais le grand jury change nombre de fois par an, et ce que l'un n'a pas eu le temps d'achever peut être mis de côté par son successeur.

Dans l'affaire Wintz, par exemple, le silence gardé par lui, ou plutôt le refus d's'expliquer sur telle question précise qui lui avait été posée, question pertinente et non indiscrète, en toutes les phases par lesquelles avait passé la cession du droit de circulation pour les chemins de fer de ville, et vu le dénouement de cette négociation, où la ville paraît avoir perdu trente ou quarante de milliers de piastres, dans l'affaire Wintz, disons-nous, oh le refus par lui de répondre fait supposer à bon droit, toute espèce de maniganceries et de fraudes au détriment de la ville, il est possible que le nouveau jury, qui sera installé avant que soit expiré le terme de l'emprisonnement du prévenu, décide que, voyant cette affaire sous un autre jour, il ne se croit pas autorisé à poursuivre la découverte d'un secret qui doit rester tout entier à la disposition de celui qui le possède. Le nouveau jury peut dire qu'il ne s'agit ici que d'un cas de conscience dont l'examen échappe à sa mission et dont il n'a pas à s'occuper.

L'interrogement de M. Wintz finira le 8 janvier, et si le nouveau jury ne tient pas rigoureusement à ce que justice se fasse et à s'enformer, pour soupçons vagues, ou honnête à la gobe pendant un temps indéterminé, vu la résolution qu'il semble avoir bien fermement prise de ne pas parler, il la fera relâcher, en représentant une plus longue sévérité comme inutile, et on le livrera aux reproches de sa conscience. C'est sur cela que compte vraisemblablement le prévenu qui connaît bien son époque et son pays, et qui base sa conduite sur la certitude que le nouveau jury, dans l'impuissance où il sera d'obtenir un résultat satisfaisant pour la justice, finira par ordonner sa mise en liberté sans acquittement, sans condamnation et sans jugement d'aucune sorte.

En même temps que le jury changera, le juge changera aussi. C'est le juge Lazenberg qui succédera à M. Roman dans la poursuite de cette affaire. Nous n'avons pas la moindre raison pour croire qu'il s'appartera pas dans l'accomplissement de ses devoirs la même assiduité que son honorable confrère, mais nous n'en dirons pas moins que le juge Roman s'est conduit comme un magistrat intelligent et digne, profondément versé dans les affaires de criminalité, indépendant et ferme, et entièrement dévoué à sa mission. Il marquera dans son passage à la cour criminelle.

Un des traits les plus importants que nous ayons notés dans l'instruction de cette affaire, c'est la réticence gardée par certaines gens qui doivent savoir, mais qui ne veulent rien dire, c'est la réticence gardée par des gens contre l'intérêt desquels s'était opérée directement la combinaison de M. Wintz et contre l'intérêt direct desquels l'emploi des moyens reprochés à M. Wintz a été dirigé. M. Van Benthuysen voulait acheter le droit de passage et pour se l'assurer il n'avait offert rien moins que $100,000 de plus que son compétiteur. Comment s'est-il fait que son compétiteur, en offrant $100,000 de moins, l'ait emporté sur lui?

Cela ne peut s'expliquer que par un découragement de fonds opéré par le premier au profit, particulier de ceux qui avaient autorité pour prononcer sur l'adjudication. Si cela n'est pas, et nous ne soutenons pas qu'il en ait été ainsi, n'est-il pas important que l'affaire soit mise à jour afin que chacun reprenne dans l'estime dont il est digne? Si dans M. Van Benthuysen doit quelque chose, il doit le dire; il doit d'autant plus le dire que nous ne voyons pas qu'il ait beaucoup à se féliciter des gracieusetés de la Compagnie des chemins de fer de la ville à son égard.

M. Van Benthuysen voulait établir une voie ferrée le long du canal de la rue du Camp, tout à côté du chemin de fer de la Compagnie. Ce chemin de fer monte et va rejoindre, au coin du marché Bolzal de la rue des Magasins, laquelle rue a une double voie à partir de ce point. Le nouveau, celui de M. Van Benthuysen, ne descendant, aurait répondu à un grand besoin public, sans nuire aucunement à la ligne des Magasins. Eh bien, M. Wintz a demandé tout à coup une injonction contre la mise à exécution du chemin Benthuysen, exécution déjà commencée, et voici que tous les travaux de ce dernier, opérés dans la petite rue du Camp jusqu'à la rue Félicité, sont arrêtés comme s'ils étaient accusés dans une impasse.

Nous ne voyons pas que ce procédé impose à M. Benthuysen l'obligation de prendre des gants à l'égard de la compagnie des chemins de fer, et qu'il doit tenir ouvert M. Wintz à plus de délicatesse que de raison. Cela ferait supposer que ces réticences sont de la même nature que celles de M. Jackson, président de la compagnie du gaz, qui a d'abord menacé hautement le conseil de ville de dévoiler les négociations qui ont abouti à une vente de chemins de fer au préjudice de la corporation, et qui, sommé de s'expliquer franchement, n'a rien pu ou n'a rien voulu dire.

Mais, conservons du reste, l'embarras de ces deux hommes. Il en sont, juste, ah ce n'est le public, à qui supposons uniquement. M. Jackson peut avoir la conviction que la combinaison des choses ne fut à été obtenue par des moyens

---

démavoués de la morale, de l'honneur et de la délicatesse, mais il n'en a pas la preuve. M. Benthuysen peut avoir la même conviction et plus fortement, puisque l'une existence considérablement inférieure à la chose a été prouvée, mais il ne peut prouver que la somme de $50,000 ou de $100,000 a été employée comme pot de vin. Ce serait plutôt ici l'affaire de l'avocat-général qui, comme représentant le ministère public, est chargé de poursuivre ceux qui affectent plus particulièrement les intérêts d'une corporation politique. Alors le procès devrait être dirigé contre la majorité de l'ancien conseil de ville qui a donné valeur à l'acte d'adjudication. Il est certain que cette majorité de droit de passage, livré de telles enchères, est l'affaire la plus étonnante et la plus scandaleuse qu'on ait jamais vue.

Si nous en croyons par les oui-dire, la responsabilité qui doit avoir reçu le 19 janvier, au profit de l'Union Française, commence à préoccuper nombre de nos lecteurs. Nous devons à une indiscrétion de connaître la composition probable du spectacle, et si nos renseignements sont exacts, nous pouvons affirmer que les séductions du programme ne laissent rien à désirer. On prétendra à cette occasion, entre autres choses, une œuvre musicale—un chef-d'œuvre—où le sentiment français laisse à chaque note et qui a laissé partout, sous de chaleureux souvenirs.

Comme nous l'avons déjà dit, cette fête de bienfaisance promet d'être une véritable solennité. Allons, tant mieux! les pauvres n'en plaindront point—au contraire—car c'est pour eux, en perspective, un peu plus de pain sur la planche; et M. de Beauprian, dont la libéralité contribuera pour une large part au succès, puisera dans cette circonstance un nouveau titre aux sympathies de notre population.

Les membres de l'Union Française sont informés, dans nos colonnes qu'une assemblée générale sera tenue aujourd'hui même, au sujet de cette représentation.

On nous prie d'appeler l'attention du Bureau des Ingénieurs de l'Etat sur la nécessité d'ordonner, le plus tôt possible, la construction de la levée en face des propriétés Sylmé Rodrigue et J. B. Caire, paroisse St-Jean Baptiste.

Musique.—Le fait de musique pour voix ou instruments, qui a été de trouver tout ce que l'on veut chez M. Elie, 145 Canal. Nous avons de temps en temps l'occasion de signaler quelques-unes des compositions qui sont le plus en demande dans le monde des artistes et des amateurs et que l'on est toujours sûr de trouver à l'adresse ci-dessus. Nous mentionnerons aujourd'hui une mélodie répandue de M. Edouard Audran, parodie de M. de Calleur a, et une grande valse brillante pour piano par J. Leyback. Voilà de la musique sur mesure il doit s'en trouver sur tous les pianos.

Little Mac banquet.—Nos remerciements à M. Joseph Rodrigue, propriétaire du café de la Paix, pour l'attention de nous envoyer un Egg Nog comme on n'en boit pas souvent. Si c'est M. Pinet Prats, son ex boy, qui avait été chargé de le préparer, nous lui devons notre compliment, car la chose a été heureusement et promptement faite

Good Will Home.—M. Charles Elchinger, qui tient actuellement au coin de la rue Conti et Passage de la Bourse, a eu l'extrême bonté de nous offrir des rafraîchissements de toutes sortes et en assez grande abondance pour en offrir à nos amis. Nous prions M. Elchinger de vouloir bien recevoir tous nos remerciements.

Bonbons, Fruits Cristallisés, etc.—La confiserie A. Lemaire, 207 rue du Chartres, est une des meilleures de notre dernière district. On y trouve toujours, surtout à cette époque de l'année, le plus riche assortiment de gâteaux, bonbons fins, français et fruits cristallisés du pays et en nouveau timbrier. M. Lemaire est un habile pâtissier habile qui n'a pas de supérieurs à lui en ce genre en notre ville. Les retardataires qui cherchent quelques cadeaux à faire sous forme de bonbons les achèteront à très bas prix chez lui. L'assortiment de boîtes et de poches est aussi bien choisi, et nous le rappelons de la richesse.

Banque Nationale d'Etat de la Nouvelle-Orléans.—Rien publique plus loin l'Etat de situation de cette excellente banque dont les affaires nous paraissent grandir sans cesse. Nous pouvons en dire autant de la confiance qu'elle inspire, ce qui est attesté par l'importance extraordinaire des dépôts qui lui sont confiés. La Banque Nationale d'Etat de la Nouvelle-Orléans est ce qu'on peut appeler une institution de crédit bien conduite. Nous en félicitons sincèrement les actionnaires.

* Que nous ayons un jour de l'an terne et nous, il n'est point un vénérable naturel qui ne cherche à faire jour au travers de la foule qui envahira l'Etoile Rouge. Donc pressez-vous.

Mariage d'alsace.—Mon ser. s'ai un cordonnier extraordinaire. Quand il me mesure s'en ai pour douze printemps et encore se ne finis tamais se amuser qu'à demi.

—Mat, se fais mieux que ça: s'aède des sonliers en magasin et se les garde si longtemps que ce ne sont pas eux qui aissent—ce sont mes pieds.

—Pronnez l'air! Et quelque la trouvez cette marchandise!

—Eh! se sais à l'Etoile Rouge, parbleu!

Achetez votre charbon, au plus bas prix du marché, du Grand Lake Coal Co., coin des rues Gravier et Carondelet.

Charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel fournis aux bateaux à vapeur, fabriques, presses à coton, facultés à plâtriers, en gros et au détail, à très bas prix. Desforges, Montagnet & Cie.

Société Union Espagnole de Bienfaisance mutuelle.—Les officiers y membres que la commission se réunira en el local de costumbre, hoy a las 3 1/2 de la tarde para asistir al funeral del socio Dn PEDRO PIERROS, natural de Yucatan, Mexico, el cual fallecio ayer a las 6 de la mañana a la edad de 48 años, y se recomienden de la mayor puntualidad posible.

Por orden de D. MENENDEZ. Vice-presidente
A. ALVAREZ GALAN, secretario.

Une messe funèbre sera dite pour le repos de l'âme de feu P. NOEL CANTON, le 3 janvier, à St Rose de Lima, à 7 heures du matin; les parents et amis y sont priés d'y assister.

De Profundis.

Du Salpêtre de sa veuve et de ses enfants.

REMERCIEMENTS.

Les dames tisseuses des Pénitents offrent leurs chaleureux remerciements à M. [illegible] Remplon, entrepreneur de l'Opéra, pour sa [illegible] à leur égard, ainsi qu'à mesdames Ambre, de Méric, Labiache, H. B. (amateur), MM. Tournié, Mangé, Padin, Joubert, d'Alvin, Clayette, artistes qui ont si puissamment contribué au succès de la fête; MM. Rochereau & Co., Lopez, Bonnecaze, Lefeuil et Havre pour leurs dons; les crabe Pickwick et Boston, pour leurs délicieux punchs, M. Toby Hart, artiste décorateur, et les journaux "L'Abeille," "Propagateur," "Picayune," "Times," "Item," "Morning Star," "Democrat" de leur bienveillance à leur endroit ainsi que la compagnie de glace de la Louisiane pour le beau b'oc de glace.

2 janv—1t

SOCIETE ITALIENNE.

Compagnia Filarmonica e Fratellanza di Sampaolesi.—Assemblée générale.

A une assemblée spéciale de cette association tenue le 1er dimanche de décembre dernier, les membres soussignés qui ont été nommés à servir comme officiers pour l'année courante, 1881:

John Bertucci, Président.
Joseph Pinetta, Vice-Président.
Felix Bertucci, secrétaire aux archives.
Agostino Mannola, secrétaire aux finances.
Pierre Lombardi, trésorier.

L'inauguration des officiers ci-dessus nommés, aura lieu samedi soir, 22 janvier, à 3 heures de l'après-midi, dans la salle, coin des rues Bourbon et Conti. Les officiers et membres sont priés d'être ponctuels.

Par ordre de
FELIX BERTUCCI,
Secrétaire.

2 janv..1 f

Académie St-Aloysius.

COURS CHANTERES ET QUARTIER.

Cette institution bien connue a commencé ses cours le 4 octobre 1880.

L'enseignement comprend le cours préparatoire ordinaire et le cours commercial

Le français et l'allemand sont enseignés sans frais supplémentaires.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'Académie, coin des Chartres et Quartier.

2 jan—m—1 f.13,16

Bureau de la Compagnie du quai de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 1 janvier 1881.—L'assemblée annuelle régulière des actionnaires pour élire les bureau de la compagnie, MARDI, 11 janvier 1881, de 10 heures de matin jusqu'à 3 heures de l'après-midi, pour l'élection de neuf directeurs devant servir pendant l'année courante. Les livres de transfert seront fermé toute la semaine précédant l'élection.

V. VALLOIS,
2 janv-m-11 Secrétaire

Demande.

ON DEMANDE une gardienne de couleur. S'adresser au No Philip, No 200, entre Constantinople et Camp, entre 11 heures et 1 heure.

2 janv—3f

Bureau des Ingénieurs Commissaires, Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1881.

OUVERTURE DES PROPOSITIONS LE MARDI, 11 JANVIER, DE 9 A 11 HEURES DU MATIN.

Comme Bonnet,
Jacques Bonnet,
Jules Mc Donald,
Forestier M'F...
Fabacher Cie Mfr,
Gastebigelle,

Lefranc Carmage Shop
Lefranc Cie,
Lefranc Cie Mfrs,
Paget Jean,
Le Normal Carle Mr
Duchaine Pierre, jardinier Mr
Roger Jean Mr,
Roussin Cie Mr

Hue F. B. & Cie Mrs,
Limongi Mr

LISTE DES DAMES

Gaudet Mme,
Gaudet Fils Mme,
Limongi Mme,

L'UNION FRANÇAISE.

MESSIEURS, les sociétaires sont informés qu'une Assemblée Générale Extraordinaire aura lieu DIMANCHE, 2 janvier, au siège de la Société, No 9, rue St Louis. La séance sera ouverte à 10 heures précises.

But de la réunion: L'organisation de la représentation qui doit être donnée le 19 janvier par la troupe de M. de Beauprian, au profit de l'Union Française.

Tous les membres qui désirent concourir au succès de cette solennité sont priés d'assister à la séance. MM. les Présidents des sociétés filiales sont priés de la Direction de l'Union sont cordialement invités à nous honorer de leur présence.

La Société compte sur le déroulement de tous.

F. TUJAGUE,
Président.
Lagneau—2f

H. BILLARD,
Secrétaire.

A.·. R.·. du S.·. B.·. M.·. de D.·. R.·. S.·. M.·. de la Louisiane, 1er janvier 1881.

O.·. de la Louisiane, 1er janvier 1881.

Dans sa séance tenue le 10 décembre 1880, la respectable L. FRANCE No 33 sous l'O.·. du sup.·. conseil du 33e.·. adm.·. du Rite Ecossais ancien accept.·. Rest.·. pour l'état souverain de la Louisiane, a procédé à l'élection de ses officiers pour l'année 1881, dont la tenue aura lieu dans le local de sup.·. conseil, rue St-Pierre et St-Claude, le Dimanche, 2 janvier 1881, à 2 h. p. m., par le T.·. P.·. S.·. G.·. C.·. A. BERTEL.

Ont été élus les Officiers dont les noms suivent:

R. GUYON, Vén.·.
J. LE MOYNE, 1er Sur.·.
F. TUJAN, 2me Sur.·.
J. ARMAND, Orat.·.
P. BAREL, Trés.·.
M. CHAMPON, Secrét.·.
CHAS. VEILLE, M.·. de Cér.·.
H. LAFLEUR, M.·. des.·.
ORLANO, Hosp.·.
L. PELLERIN, Gard.·. du Temp.·.
RIVOIRE, Econ.·.
JALANZA, Port.·. Et.·.

Tous nos susdits officiers sont priés d'assister à la susdite séance.

Par commandement de la L.·.
M. CHAMPON,
Secrétaire par intérim.

A. R. GUYON, 33e.·.
Vén.·. M.·.
2 jan—2f

REINERTH & MONTARDIER,

Imprimeurs de connaissements et de factures, en noir, bruns et laine des dernières modes, pour marchands, jeunes gens et enfants.

Coin des rues Canal et Chartres.
24 déc—1m. Dim Mer. Ven.

Un bon livre est la MEILLEURE ETRENNE.

H. BILLARD,
LIBRAIRIE FRANÇAISE.

Successeur de HEBERT & CIE.,
59 Rue de Chartres,
COIN RENVILLE.

10,000 volumes pour Etrennes.

PAPETERIES NOUVELLES.

Plumes, Porte-plumes, porte-crayons or,
Porte-monnaies,
Albums à Photographie,
Pupitres, Nécessaires, Boîtes à ouvrage,
Dominos, Lotos, Damiers, Etc., Etc.,
Scrap Books, Picture Books,
Boîtes de couture, Boîtes d'Instruments de Mathématiques, Pinceaux, &c.

Livres à Images pour jeunes enfants.

Reçu par steamer Mississippi:

Un envoi des célèbres CHOCOLATS MENIER, de Guérin-Boutron, Chocolats à la crème, MASSON, BEAGENIE PERALINES SUPERFINES, FRUITS CRISTALLISÉS.

23 déc—

A vendre.—La Banque des Citoyens de la Louisiane offre à vendre un grand nombre de places, fonds et terres vacantes situées dans les différentes paroisses de l'Etat, et est maintenant prête à donner de bons titres pour ces propriétés. Les personnes désirant acquérir l'une de ces propriétés, s'adresseront à la Banque, en cette ville. Toute demande recevra une attention prompte.

JAS. J. TABLETON,
Caissier.

St. Stanislas Commercial College,
BAIE ST-LOUIS, MISS.,

LE COLLÈGE commencé sa 22me année scolaire le 5 septembre. Les élèves sont admis durant tout le cours de la session.

Prix très modérés.

S'est plus amples informations, s'adresser au Président FRERE FLORIMOND.

25 déc—1m

Avis.

LES soussignés ont formé une société sous la raison de OGDEN & RAYNE, pour la vente de Baggings et Tie, rue de l'Union No 18, Nlle-Orléans. Ils continueront les agences pour E. Carver Company de St Louis et matériaux et pour Shultz Belting Company, de St Louis.

FRED N. OGDEN,
BENJ. C. L. RAYNE,
Ci-devant RAYNE & CO.

Nlle-Orléans, 1er Janvier 1881.
1er janv—2 mars

O. DROUET,
NOTAIRE PUBLIC.

Nos. 111 & 113 Passage de la Bourse, entre St. Louis et Conti.

1er janv—6m Mar

Avis aux Négociants qui brûlent du Gaz.—Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, 29 décembre 1880.—Pour éviter que la gazomètres de glacer, les personnes sont invitées à les protéger par des couvertures pendant le temps froid actuel. Dans le cas où il y en aurait de gelés déjà, il faut verser dessus de l'eau bouillante jusqu'à ce que la circulation du gaz soit rétablie.

PREOBALD FORSTALL,
Surintendant-général.

AVIS EXTRAORDINAIRE.—Société Française d'Assistance mutuelle de Jeffersonville.—Conformément à l'article V de notre Charte, les membres actuels de cette association sont par les présentes convoqués pour le dimanche 2 janvier 1881, au local habituel, No 5 Rue du Camp, coin Ste Marie (en face du marché des Magasins). Le scrutin sera ouvert à 11 h. et fermé six pieds plus tard à 7 heures P. M. précises. Les officiers et les membres de toutes catégories sont priés d'assister sans faute.

Par ordre du Président,
D. POCHELU.
M. DUPREY, Secrétaire. 26 dec—10f

MAGASIN D'ART
—DE—
LILIENTHAL
121 - RUE DU CANAL - 121
(Entrée Toures.)

PAR UN ÉLÉVATEUR

On monte au moyen d'opérations photographiques et aux départements des Cadres et des Moules.

Je fais les Photographies les meilleures et des dernières genres

et j'enlargerai les travaux d'art à des conditions

Prises raisonnables que jamais,

eu égard aux grandes améliorations qui ont été faites dans mon établissement et au plus haut degré de perfection auquel est que les établissements ordinaires n'en offrent pas. Aussi, mon département de Peinture et Portraits d'Art, sous la direction de M. F. WAGNER, offrira au public des avantages qui méritent d'être pris en considération.

Des articles de tous genres du domaine du mien commerce sont en magasin, et en quantités telles que les ordres seront servis de leur intérêt à venir les examiner avant d'acheter ailleurs.

THEO. LILIENTHAL,
Propriétaire.

5 déc—6mois

TAILLEURS.

A. GONTHIER,
Marchand-Tailleur, No 19 Passage de la Bourse.

J'ANNONCE respectueusement à mes amis et au public en général que j'ai ouvert un établissement de tailleur à l'adresse ci-dessus et je suis prêt à faire des vêtements au moyen à des prix très modérés.

Ayant une grande expérience dans la coupe des vêtements, je me garantir de satisfaire toutes les personnes qui voudront bien m'honorer de leurs ordres.

Tous ordres seront promptement exécutés.

19 sept—1an A. GONTHIER.

JOS. BRANDNER,
Marchand - Tailleur.

No 37 BOURBON.....37

Un assortiment de CASIMIRS et étoffes à gilets. Choix—bon marché.

A. F. WEBER,
Entrepreneur de Pompes Funèbres.

Un assortiment complet de Cercueils, de la meilleure qualité, toujours en main.

No 142 de la rue de la Commune, entre St. Charles et Carondelet. Tel 581.

Spectacles, Bals, &c.

THEATRE DE L'OPERA.

DIMANCHE SOIR, 9 JANVIER.

Grande Soirée Extraordinaire

LES

PIRATES DE LA SAVANE,

Drame à Grand Spectacle, en 5 actes et 6 tableaux par Auicet Bourgeois et Vd. Dagod.

1er Tableau. La Petite Mendiante.
2me " Le Pont de Louis-Philippe.
3me " Le Temple du Soleil.
4me " Le Torrent du Cèdre Rouge.
5me " Le Liqueur de Java.
6me " La Chasse à l'Eléphant.

Au 2me Tableau Les Mesdames, divertissement Mexicain, réglé par Mlle Hammeret et tout le Corps de Ballet.

—DISTRIBUTION—

Andine..... MM. MOLINA
Jonathan..... FIGUET
Simon..... REVENU
Richard..... FORTUS
Pirate..... DARMAND
Pirate..... VIO
Pirate..... GEMIN
Pirate..... MUSSY
Pirate..... PEREZ
Un Guide..... JULLIEN
Pirate..... LEONARD
Officier de Marine..... ALLEMANDIER
Malina..... Mlle CLARENCE
Mercédita..... KLEBERT
Mercédita (grande)..... WEIAN
LA PETITE PEITLINGER
Zoé..... MM. GUESTE
Zoé..... DURAND
Pirates..... ADDOBY
Pirates..... TUTOIS
Pirates..... GASTON
Pirates, Vaqueros, Magiciens, Sauvages, Matelots, etc. etc.

Mr Vu l'importance du décor du Tableau, il y aura un entr'acte de 30 minutes entre le 5me et le 6me tableau.

LUNDI SOIR, 3 JANVIER 1881.

LE TROUVÈRE,

DEBUT DE M. ARMANDI.

2 jan—

GRAND OPERA HOUSE.

Coin Canal et Bienville.

MATINÉE ET SOIRÉE DU NOUVEL AN et DIMANCHE SOIR.

Dernière représentation ici de la Comédie-Drame

100 FEMMES.

Par la Troupe Gouche-Hopper.

Pièce nouvelle dont chaque acte est rempli de scènes comiques et réalise sur le Grand Lac Salé, les compagnons font trois des ouvrants de Grand Salée.

Applaudi par le Peuple, — Approuvé par la Chaire,—Encensé par la Presse.

Scènes entièrement nouvelles Costumes parfaits. Mise en scène originale et grande pièce en scène.

25 déc—

ANNONCE SPECIALE
DE
MICHEL LION,
Magasin de Vêtements Populaires
D'UN PRIX!
Le plus vaste au Sud de New-York.
Nos 195, 197 et 199 rue Vieille-Levée, coin Ste-Anne.

Toujours en tête—Ma Devise: Les plus beaux articles aux plus bas prix, et cet article prouvera ce que j'ai dit.

$75,000

de Costumes et de Surtouts pour hommes, jeunes gens, garçons, et enfants, de toutes les qualités, de tous les genres. Costumes et Surtouts qui doivent être vendus aussi égaré aux prix ci-dessous.

Je donne quelques prix:

COSTUMES d'enfants de $3 50 à $6 00
SURTOUTS de $3 00 à $5 50
COSTUMES de garçons de $3 00 à $8 00
SURTOUTS de $2 50 à $8 00
COSTUMES de jeunes gens de $4 00 à $12 00
SURTOUTS de $4 00 à $12 50
COSTUMES d'hommes de $5 50 à $15 00
SURTOUTS de $3 50 à $15 00

Également un assortiment joli lot de SURTOUTS de Printemps, Marrons, Bleus, Noirs et Gris $5.

Articles de Toilette!

Une Spécialité.

JACKETS CARDIGAN pour Hommes et Jeunes Gens.

Grand assortiment de MOUCHOIRS de toile et de soie, COLS, CRAVATES, MANCHETTES et GUIDES des dernières genres et dessins.

Un choix élégant d'ANNEAUX de cravates et d'EPINGLETTES à des prix extraordinaires.

Également un vaste assortiment de MALLES, VALISES, SACS DE VOYAGE, OMBRELLES de soie et de coton.

Mon Département de Chapeaux comprend les dernières modes.

CHAPEAUX
Laine, Feutre et Soie,
Pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants, que j'offre aux plus bas prix.

J'invite respectueusement tous les visiteurs de la campagne à venir voir mon magasin et à ne pas se laisser tromper (tromperie [illegible]) en payant un prix élevé ailleurs, mais à venir me voir à mon

Magasin Populaire de Vêtements d'un Prix!

4 déc—1m

Avis.

NOUS, soussignés M. D. GAUDET Jr. et ARTHUR LEVY, ayant le 15 novembre 1880 fait savoir que notre Société de la Nouvelle-Orléans, qui devait commencer le 1er janvier 1881, en vertu d'un Capital de $10,000 00 dans la dite société et prenant la suite de la maison de Gaudet & Cie, a [illegible] notre intention de donner commanditaire de notre maison de Commerce, déclarons que la dite maison de Commerce ne pourra pas être formée et [illegible] de devoir [illegible] pour ce fait impossible de M. D. Gaudet Jr. de fournir son Capital dans la dite société.

Nouvelle Orléans, le 30 décembre 1880.

M. D. GAUDET Jr.,
ARTHUR LEVY.

31 déc—3f

Au Public.

MONSIEUR GUSTAVE FEITLINGER, basse chantante de l'Opéra, à la Nouvelle-Orléans et professeur de chant, a l'honneur d'informer le public qu'il est représenté de la maison Blondel, facteur de pianos à Paris, cette maison ayant été fondée en 1815 et ayant pris part à l'exposition de 1878. Les personnes désirant se faire connaître à la Nouvelle Orléans rendra à des prix exceptionnels de bon marché pour voir les modèles des pianos, et avoir des renseignements, s'adresser: rue St-Louis 137 chez M. Gv. Feitlinger. 8 déc—

MAISON ETABLIE EN 1849.

THE TOKO DISTILLING CO.

Distillateurs de Whiskies.

FINE SOUR MASH, RYE ET BOURBON.

W. L. Wallace, de Sam, Louisville, Ky., PROPRIÉTAIRES.

MAX WIMPF, Seul Agent,

No. 35 rue Natchez, au rez-de-chaussée.

2 déc—1m.

Avis de société.

M. ALEXANDER LESSEPS est devenu membre de notre société à partir de ce jour.

R. C. PALMER & Co.
Nlle-Orléans, 1er janvier 1881.
1 janv—2f.

Avis.

AFIN de permettre à nos clients de faire leurs achats, notre magasin sera ouvert jusqu'à 2 heures de l'après midi, le DIMANCHE, 26 décembre 1880, et, le dimanche, 2 janvier 1881.

25 déc—6f. LEON DODCHAUX

Le plus vaste Assortiment
AU SUD DE NEW-YORK.
MOQUETTES, BRUXELLES, INGRAINS.
TOUS LES DERNIERS GENRES, AVEC ET SANS BORDURES.

Richesse de Nouvelle et Bienvenue de fabrique, avec choix de tapisserie en grande variété.

A. Brousseau's Son,
17 RUE DE CHARTRES.

10oct—

La Grande Fabrique de Chaussures du Sud, établie en 1875.

CETTE Fabrique, depuis sa fondation, a toujours eu à cœur de faire personnel CHAUSSURES ordinaires. C'est dû à l'énergie et à l'ensemble de M. JOHN HANSEN, propriétaire de l'établissement.

M. JOHN HANSEN signale à l'attention du public et en général ses nouveaux clients et du public en général son magnifique assortiment de Bottes et Chaussures pour Hommes, femmes et enfants, et les invite à visiter l'emporium avant d'acheter ailleurs.

JOHN HANSEN,
Fabrique de Chaussures du Sud,
32 et 34 rue du Canal,
29 sept—3m Au Sud de Dryades

AVIS.

LE SOUSSIGNÉ et successeur de [illegible] marque de [illegible] Chaussures, [illegible] Chaussures, [illegible] Chaussures,